

CGT, FSU, SUD

Université de Toulouse le Mirail

L'intersyndicale (CGT, FSU, SUD) a rencontré mardi 28 octobre 2008 le Président de l'université.

Elle lui a, une fois de plus, rappelé les revendications votées par les personnels :

- ▶ Mêmes règles pour les horaires et congés de tous les salariés de l'Université de Toulouse le Mirail quel que soit le lieu d'affectation (extension de l'accord ARTT = 35h hebdomadaires, 60 jours de congés hors jours fériés).
- ▶ Mêmes règles pour tous les contrats ANT et arrêt du temps partiel imposé.
- ▶ Transparence et équité en matière de politique indemnitaire.
- ▶ Adéquation fonction-grade appliquée à tous les personnels.
- ▶ Statut unique type ITRF pour les contractuels.
- ▶ Refus de la modulation individuelle des services pour les enseignants.

Les membres de l'intersyndicale ont considéré cette réunion comme l'ouverture d'une véritable négociation, ce que les personnels demandaient en s'invitant au dernier CA.

Ils ont invité le Président à montrer concrètement sa volonté de répondre positivement aux revendications pour le vendredi 31 octobre 2008, notamment par :

- La réaffirmation de l'accord ARTT d'établissement et son extension à tous les personnels sous l'autorité de l'université de Toulouse 2 le Mirail.
- Le versement, sur le budget 2008 de l'université, d'une prime de fin d'année à tous les ANT (Agents Non Titulaires) et aux Agents titulaires de catégorie C.

**L'intersyndicale (CGT, FSU, SUD) rendra
compte aux personnels de la réponse du
Président à leurs revendications, lors de
l'assemblée générale du**

lundi 3 novembre 2008

A 12h30, Amphi 9 (ARCHE)